

La veille municipale

mercredi 19 novembre 2008
volume 11, numéro 47
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 47 du 19 novembre 2008

2 *Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 46 du 15 novembre 2008*

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, [R.R.Q., c. C-26, r. 1.1], a. 1.17.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 1087-2008 du 05-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 5919, a. 1.

Décret concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, [R.R.Q., c. S-6.01, r. 1.1], annexe.

Décret concernant la modification du décret numéro 736-2002 du 12 juin 2002 fixant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, D. 1113-2008 du 05-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 5930.

**Gazette officielle du Québec,
Partie 2, fascicule n° 47 du 19
novembre 2008**

AFFAIRES MUNICIPALES

Modifications aux lettres patentes constituant la municipalité régionale de comté de L'Érable.

D. 1062-2008 du 05-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 5933.

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Autorisation à la Ville de Québec de conclure avec le gouvernement du Canada une entente de contribution dans le cadre du Programme de démonstration en transport urbain.

D. 1038-2008 du 29-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5940.

Autorisation à Hydro-Québec d'acquérir, par voie d'expropriation, les immeubles et droits réels requis pour la construction et l'exploitation du poste Mont-Tremblant à 120-25 kV et des lignes à 120 kV Grand-Brûlé-point-Ouimet et point Ouimet-Mont-Tremblant.

D. 1047-2008 du 29-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5946.

Octroi d'une subvention de 13 475 056\$ à l'Administration régionale Kativik pour la construction et la rénovation de douze installations sportives et récréatives des villages nordiques.

D. 1049-2008 du 29-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5947.

Acquisition par expropriation de certains biens pour la construction d'une partie de l'autoroute 30, située dans la Ville de Candiac et la Municipalité de Saint-Philippe (D 2008 68025).

D. 1051-2008 du 29-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5949.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux pluies abondantes survenues le 28 octobre 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0093-2008 du 31-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5956.

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière lors de sinistres relativement aux pluies abondantes survenues le 24 juillet 2008, dans le Village de Abercom, situé dans la circonscription électorale de Brome-Missisquoi.

A.M. 0094-2008 du 31-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5956.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux dommages causés au rang de la Rivière Sud-Ouest, dans la Municipalité de Maskinongé, située dans la circonscription électorale de Maskinongé, en raison d'un glissement de terrain survenu le 1^{er} octobre 2008.

A.M. 0095-2008 du 31-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5957.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement à une tempête de neige survenue les 21 et 22 mars 2008, dans la Ville de Rivière-du-Loup, située dans la circonscription électorale de Rivière-du-Loup.

A.M. 0096-2008 du 31-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5957.

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice des propriétaires de la résidence principale sise au 90, rue Laval, dans la Ville de Saguenay et au bénéfice de la Ville de Saguenay, situées dans les circonscriptions électorales de Chicoutimi, de Dubuc et de Jonquière.

A.M. 0097-2008 du 31-10-08, (2008) 140 G.O. 2, 5958.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 46 du 15 novembre 2008

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTHE (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 965.

PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DES-LACS (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 965.

COMMISSION MUNICIPALE, LOI SUR LA...

MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS (*Fin de l'assujettissement au contrôle de la C.M.Q.*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 966.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

**AFFAIRES MUNICIPALES ET
RÉGIONS**

MRC DE L'AMIANTE (*Changement de nom*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 977.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ, AVIS DE PRÉSENTATION D'UN...

**VILLE DE BROWNSBURG-
CHATHAM**

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 978.